



## Procès-Verbal de la 65<sup>ème</sup> Assemblée Générale du Comité de l'Aube de Handball

**Troyes, le vendredi 14 juin 2024 à 18 heures 30**

La 65<sup>ème</sup> Assemblée Générale du Comité de l'Aube de handball s'est tenue le vendredi 14 juin 2024 à la Maison des Activités Associatives, Avenue Robert Schumann à Troyes, sous la présidence de Monsieur Gérard JAWORSKY.

=====

Il est procédé à l'appel des clubs et des délégués. Seul, le club de l'ESC Pays d'Orient est absent. Sur un total de 70 pouvoirs, les présents représentent 69 voix, soit une majorité absolue fixée à 35.

=====

Le Président déclare cette Assemblée Générale du Comité de l'Aube de Handball ouverte. Il accueille avec plaisir Mme Sibylle BERTAIL-FASSAERT, représentant le Conseil Départemental de l'Aube, M. Jean-Marc BUSSY, Président par intérim du Comité Olympique et Sportif de l'Aube et M. Jean-Louis DUGRAVOT, Vice-Président délégué de la Ligue du Grand Est et présente les excuses de Mme Lisa BEINZE, cheffe du service départemental à la jeunesse, à l'engagement, aux sports et à la vie associative, de la Ville de Troyes et de Mme Cathy MARCHAL, de la CTA Ligue, MM. Olivier SOUPIROT, CTF et David BUDA, candidat.

=====

Le Président débute son rapport de présentation en insistant sur le mandat confié, il y a plus de 20 ans, qui touche à son terme, « je vais passer le relais ! »

Il ajoute que le handball est une chance, non pas pour se gargariser d'un nombre d'adhérents qui augmenterait significativement mais parce que nous avons la conviction que chaque enfant, chaque jeune, chaque responsable qui devient handballeur, porte quelque chose autour de lui qui participe à ce que le monde soit un peu meilleur.

Dans le Handball, nous éduquons les enfants à construire leurs décisions, à débattre, à prendre des responsabilités, à tous niveaux, dans tous les lieux de démocratie. C'est notre ADN : apprendre aux jeunes à réfléchir et à s'engager c'est participer à une société qui se choisit, qui décide que chacun fait partie d'un corps social plus grand que lui, plus grand que sa situation personnelle, plus grand que son confort du moment, plus grand que soi. Son engagement se fonde dans sa participation à la vie collective et la vie politique de 2024 a besoin de votre engagement.

Nos valeurs, notre projet, nos activités éducatives font de nous un acteur de la construction d'un monde plus juste, plus apaisé où la fraternité, la protection de l'environnement, le respect de chacun ne sont pas que des mots. Chacun de nos actes porte cet engagement et ces valeurs. Nous devons porter haut et fort que, par exemple, aller voter un dimanche n'est pas juste un droit mais qu'il en est un devoir quand tant de personnes en sont privées ou se sont battues pour nous le permettre. Nous devons porter haut et fort que les valeurs démocratiques, d'intégration et non d'exclusion nous permettent de vivre aujourd'hui dans un pays libre de penser, d'agir, de dire son désaccord.

La confiance que vous lui avez accordé en juin 2000 en l'élisant à la Présidence du Comité lui a permis de vivre une expérience humaine extraordinaire au cours de ces années et qui ont marqué sa vie. Il espère avoir été digne de la confiance témoignée. Impliqué avec toute sa passion et son engagement, il a laissé de côté son étiquette partisane pour être le représentant de vous tous au cours de cette législature et s'est mis au service des clubs tout en restant, quand il le fallait, garant du bon fonctionnement des institutions.

Même si la montée à la présidence est davantage jonchée de marches protocolaires qu'elle n'est synonyme de pouvoir, il espère n'avoir déçu personne et avoir bousculé tout le monde, chacun son tour, équitablement. Car présider, c'est accompagner, mais parfois aussi brimer les passions, les colères et surtout le bavardage, un mal dont souffre tout particulièrement notre comité. Nos débats interminables ont encore de beaux jours devant eux !!

Cette fonction est tout sauf une punition : elle permet de mesurer à quel point notre démocratie est vivante et ancrée dans la culture citoyenne. Merci de lui avoir permis de vivre une expérience aussi enrichissante humainement. Malgré un ordre du jour qui colle toujours plus à l'actualité, il a la prétention de penser que nous avons réalisé du bon travail. Et du travail, ce n'est pas ce qui manque dans l'Aube. Les aspirations et les défis sont à la hauteur de nos moyens. Or, trop souvent, les visions à court terme, prennent le pas sur les projets qui doivent façonner notre société de demain. L'immédiateté de l'information grâce aux nouveaux canaux de communication ne devrait pas peser sur la sérénité et la célérité des travaux, même si nous devons incontestablement vivre avec, car c'est la rançon à payer pour la liberté de parole. Il dira donc, avec un bon sens tout aubois, que nous avons avancé aussi vite que possible et aussi lentement que nécessaire.

A l'heure de dresser un bilan, il mesure que Président, éphémère animateur, n'est rien sans le soutien et la solidarité de tous les membres. S'il était demandé de définir cet élan de solidarité, de soutien et de complicité, il osera répondre que c'est un engagement commun, fraternel pour l'amour de notre sport, de notre département, qui depuis des années, n'a pas toujours été considéré à sa juste valeur.

Sans vouloir s'étaler sur les activités réalisées, il reste convaincu que le Comité se doit d'être proactif en fonction de l'évolution de la situation économique, ceci dans le but de pérenniser les emplois et de pouvoir donner un service à la hauteur des objectifs. Il avoue cependant que durant ces années, le Comité a toujours rencontré des difficultés tant au niveau interne qu'externe. Sur le plan interne, des soucis de trésorerie étaient présents, mais actuellement, malgré le COVID de ces dernières années, cette situation est restée précaire même si des séries de mesures, parfois difficiles, ont été prises par le conseil d'administration.

C'est la force du collectif qui a permis ces belles réussites et ceci dans les différents champs que nous avons identifiés à l'époque.

Le Président en termine en remerciant l'assemblée de la patience avec laquelle vous avez bien voulu m'écouter ainsi qu'à nos partenaires institutionnels en particulier le Conseil Départemental pour le maintien de leurs aides, marquant leur attachement au sport.

=====

## **A) SAISON 2023/2024 :**

- 1) Le Président a fait lecture du rapport Moral ; celui-ci n'est pas soumis au vote
- 2) Procès-Verbal de la 64<sup>ème</sup> Assemblée Générale du 17 juin 2023 : adopté à l'unanimité.
- 3) Lectures des différents rapports et proposés à l'assemblée  
Il est fait état des effectifs où nous dépassons les 2000 licenciés compétitifs. Le Président nous indique que les records ont été battus au niveau national avec près de 600 000 licenciés, avec un chiffre record de près de 40 000 dirigeants dont 38 % de femmes. A noter que la Ligue du Grand Est occupe plus de 10 % du nombre total de licences événementielle.  
Deuxième sport de salle derrière le Basket, le souhait est de leur ravir cette première place  
Le Président et la Secrétaire Générale insiste sur l'importance de l'attestation d'honorabilité à faire signer aux encadrants ainsi qu'à tous les plus de 16 ans.  
  
Les rapports d'activités de la COC et de l'Arbitrage sont adoptés à l'unanimité.  
Le rapport du CTF est adopté à l'unanimité.
- 4) Bilan Financier 2023  
Le Président fait un état des finances sur l'année civile 2023.  
Avec des Charges qui s'élèvent à 98 924.14 € et des Produits pour seulement 80 480,72 €, le bilan est donc négatif de 18 443,42 €. Le Président indique les raisons importantes de ce déficit.  
Ce bilan est adopté à l'unanimité par l'Assemblée.

## **B) LES ELECTIONS :**

### 1) Elections du Bureau Directeur (cf article 11 des Statuts) :

Une seule liste a été déposée.

Ce tour de scrutin donne les résultats suivants : sur les 69 votes, aucun bulletin n'est déclaré nul.

La liste présentée a obtenu 69 voix et est déclarée élue.

Sont élus : M. Lionel BOULLAY, M. David BUDA, Mme Frédérique CANRON, M. Antoine FALLET, Mme Meghann GALLOPIN, Mme Martine HERVY, M. Gérard JAWORSKY, Mme Christelle LEVEQUE, Mme Marceline MOTTARD et M. Didier VERRIER.

Le projet de développement du Comité est présenté à l'Assemblée.

## 2) Élection des autres membres du Conseil d'Administration (Collège CLUBS) :

Chaque club propose un binôme, obligatoirement composé d'un homme et d'une femme, pour respecter la parité. Neuf (9) autres membres représentants des clubs, dont au moins quatre de chaque sexe, sont élus au Conseil d'Administration.

Les candidats ou candidates qui ont recueilli le plus de suffrages sont élus, dans le respect de la représentation de chaque sexe. Le vote s'effectue séparément pour le collège masculin et pour le collège féminin. Quatre sièges sont attribués aux candidats ayant obtenu le plus de suffrages et quatre sièges aux candidates ayant obtenu le plus de suffrages. Si, parmi ces huit sièges, deux sièges sont attribués à une femme et un homme issus du même club, un siège est attribué à celui ou à celle ayant obtenu le plus de suffrages, et l'autre siège est attribué à celui ou à celle figurant immédiatement après le dernier élu ou la dernière élue dans le collège de celui ou de celle ayant obtenu le moins de suffrages. Le dernier siège est attribué sans distinction de sexe.

Pour l'attribution des 9 sièges, 12 clubs ont fait acte de candidatures.

Ce tour de scrutin donne les résultats suivants : sur les 69 votes, aucun bulletin n'est déclaré nul.

Ont obtenus :

PERONNE Chrystel (HBC SAVINO-CHAPELAIN)	64 voix
RAGUET Nadine (ROMILLY HB)	63 voix
POMPONNE Sandrine (CS VALLEE VANNE)	61 voix
JACQUINOT Julian (BRIENNE LE CHAT. HB)	56 voix
BLONDET Angélique (FJ BAR SUR SEINE)	54 voix
VOISEUX Jean-Charles (ETAC TROYES)	54 voix
DUBOIS Gaël (E NOGENT)	54 voix
ARNOULT Thierry (AS STE MAURE-TROYES)	53 voix
BALLAND Alexandre (ASPTT TROYES)	50 voix
DE KANEL Cédric (ROSIERES ST JULIEN HB)	49 voix
VANDEBUSSCHE Allan (PL BAR SUR AUBE HB)	48 voix
ROLLET Camille (ARCIS HF)	36 voix
LEBLANC Christophe (ARCIS HF)	26 voix
SAMPERS Christelle (PL BAR SUR AUBE HB)	21 voix
JAWORSKY Danièle (ASPTT TROYES)	18 voix
GRAS-ROHEE Anne-So. (E NOGENT)	15 voix
BOUVRET Julian (FJ BAR SUR SEINE)	15 voix
GUIGUET Patricia (BRIENNE LE CHAT. HB)	12 voix
MARTINACHE Evelyne (AS STE MAURE-TROYES)	11 voix
LENET Jennifer (ETAC TROYES)	9 voix
MILOT Noël (CS VALLEE VANNE)	8 voix
MAYAYO Cathy (ROSIERES ST JULIEN HB)	7 voix
BLADOU Philippe (HBC SAVINO-CHAPELAIN)	5 voix
DAVID Eddy (ROMILLY HB)	3 voix

Sont élues pour la représentation féminine (4 membres) :

Mmes PERONNE Chrystel, RAGUET Nadine, POMPONNE Sandrine et BLONDET Angélique.

Sont élus pour la représentation masculine (5 membres) :

MM. JACQUINOT Julian, VOISEUX Jean-Charles, DUBOIS Gaël, ARNOULT Thierry et BALLAND Alexandre.

Une courte suspension de séance permet au nouveau conseil d'administration de se réunir pour proposer son candidat.

Ainsi, il est proposé que M. Gérard JAWORSKY assure cette présidence jusqu'à ce qu'un nouveau membre de ce conseil d'administration soit formé.

L'Assemblée Générale valide la proposition du CA et élit, à l'unanimité, M. Gérard JAWORSKY à la présidence. Celui-ci précise que lors du prochain CA, il délèguera la plupart de des missions.

## C) SAISON 2024-25 :

### 1) Vœux des Clubs

Les différents souhaits proposés par l'E. Nogent, le Romilly HB et le Brienne HB sont exposés à l'Assemblée.

A retenir, la demande d'uniformisation des temps de jeu chez les jeunes : le représentant de la Ligue nous avise qu'une réunion de l'ETR aura lieu prochainement pour mettre à l'étude ces différents temps de jeu

Il est proposé également qu'un groupe de travail soit amené à réfléchir sur la mise en place d'Ententes départementales pour les équipes de -15 et -18 (M et F) évoluant en Elite régionale ou en Championnat de France, comme cela se pratique dans d'autres départements.

La remise de teeshirts pour les vainqueurs et finalistes des Coupes de l'Aube reste à l'étude notamment du point de vue financier.

Les tournois – 9 ans seront à programmer au minimum, toutes les 2 à 3 semaines et à commencer un peu plus tôt dans la saison.

Les règles aménagées pour les -11 ans sont à définir avec plus de précision avec une application stricte par les clubs participants : ces aménagements doivent être pris en compte notamment par les responsables de ces équipes : une réunion préparatoire à la saison pourrait être organisée pour expliciter ces règles.

A noter également, que le ranking imposé par la Ligue incite plus à la « championnate » qu'à la formation du jeune joueur, car c'est le résultat des autres équipes de jeunes qui favorise le niveau de rang des clubs.

## 2) Vœux du Comité

Le Comité a mis en place deux règlements particuliers d'épreuves. Ainsi, le Règlement Général des Epreuves des compétitions Inter-départementales a été validé par le Conseil d'Administration et est applicable à toutes nos compétitions, hormis les catégories -9 et -11.

Des précisions et aménagements sont proposés en ce qui concerne le Règlement des Coupes de l'Aube : ce règlement a été institué pour protéger les Coupes départementales vis à vis des Super-coupes mises en place cette année.

L'article 4 est validé comme proposé.

L'article 7.3 est validé comme suit :

~~Tout joueur ayant participé à un match de Coupe de l'Aube dans une catégorie d'âge donnée, ne pourra participer aux tours suivants que dans ce même type de coupe~~ : Application de l'article 4.2.2 (N/2)

Un joueur ne peut évoluer que dans une seule catégorie d'âge et que dans un seul type de coupe, soit super coupe, soit coupe, lors des finales.

Un article 3.2.1 est ajouté au règlement :

Les règles aménagées ne sont pas appliquées dans les coupes.

La prise en individuel interdite pour les catégories -11, -13 et -15, F et M. La neutralisation est interdite en -11.

## 3) CMCD

Une équipe du Comité de l'Aube (+16 M ou +16 F) peut prétendre à la montée :

- sous réserve de respecter les obligations régionales du championnat d'accession ;
- et sous réserve d'avoir, la saison suivante, une équipe + 16 dans la catégorie concernée en championnat inter-départemental, ou à défaut une équipe de – 18 dans la catégorie.

## 4) Présentation du Budget prévisionnel 2024

Le Président présente le budget prévisionnel pour l'année civile 2024.

Le Président insiste sur les économies à faire pour le prochain exercice, notamment en ce qui concerne la parité technique où les stages et regroupements représentent une somme importante.

Les tarifs des licences et des engagements pour la saison 2024-25 sont validés.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité

Les tarifs des licences et des engagements, pour la saison 2024/25 sont adoptés à l'unanimité

## 5) Le Palmarès :

Le Challenge Christine FALMET est remis au Champion département féminin : Entente Brienne-Bar sur Aube

Le Challenge Patrick LOEHLE est remis au Champion département masculin : HBC Savino-Chapelain

Des maillots de champion de l'Aube sont également remis à ces équipes.

## 6) Récompenses :

Une centaine de ballons sont remis aux clubs ayant le plus de jeunes dans leur club.

Les challenges FAIR-PLAY sont remis à :

FEMININES ADULTES : Romilly HB

JEUNES FEMININES : Arcis HF

MASCULINS ADULTES : HBC Savino-Chapelain

JEUNES MASCULINS : ETAC Troyes

Chaque équipe reçoit un lot de maillots référence de ces challenges

## 7) Remises de médailles aux dirigeants :

**OR** : Valdy VELARD (FJ Bar sur Seine)

**ARGENT** : Eva CRELEN (HBC Vendevre), Fabien DESCHARMES (PL Bar sur Aube HB), Chrystel PERONNE (HBC Savino-Chapelain), Alain SAGET (HBC Savino-Chapelain), Aurélie SENEPART (HBC Vendevre), Michel TERRASSE (US Ste Maure), Philippe GEOFFROY (Brienne HB) et Alban HEUREL (Brienne HB)

**BRONZE** : Christina ABOUSSAoudi (E Nogent), Carlée BERTOLI (Brienne HB), Carmine DE LUCA (Brienne HB), Benjamin EUVRARD (HBC Savino-Chapelain), Christophe GALLET (Romilly HB), Eugénie GEOFFROY (Brienne HB), Romain GRAS (E Nogent), Anne-Sophie GRAS-ROHEE (E Nogent), Julien GUILPAIN (Romilly HB), Jérôme JOBE (Arcis HF), Alexandre JONCHERE (PL Bar sur Aube HB), Gaël LACROIX (HBC Savino-Chapelain), Michael SCHOELCHER (Brienne HB) et Sophie VERRAT (HBC Vendevre)

8) Questions diverses

Le Président demande aux clubs de suivre la visio-conférence programmée par la Ligue concernant les nouvelles mesures de Gesthand ; des dispositions seront bloquantes pour l'enregistrement des licences qui ne pourront commencer que début juillet, après que la Ligue et le Comité aient entré les tarifs de leurs cotisations. Quelques précisions concernant Handball TV et les dispositions relatif à l'honorabilité.

**D) Clôture de l'AG :**

Le Président donne la parole aux invités :

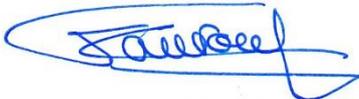
Mme Sibylle BERTAIL-FASSAERT, représentant le Conseil Départemental de l'Aube (qui a dû nous quitter en cours de séance), a relevé un rapport moral très citoyen avec l'humilité, la passion et l'extrême dévotion qui caractérisent bien le Président du Comité avec cet amour de notre département ; cette saison se conclue par une excellence réussite sportive avec les accessions des deux équipes féminines. L'Aube, terre de handball, terre des jeux, le sera encore après les JO.

M. Jean-Marc BUSSY, Président par intérim du Comité Olympique et Sportif de l'Aube, insiste sur cette discipline du Handball très forte au niveau national ; le discours citoyen est tout à fait dans la lignée des valeurs de l'olympisme. Il rappelle que le CDOS propose tout un panel de formation pour les dirigeants des clubs notamment pour l'emploi ; également des mini-bus sont mis à la disposition des clubs pour leurs déplacements. Son souhait le plus cher, travailler en harmonie avec tout le monde.

M. Jean-Louis DUGRAVOT, Vice-Président délégué de la Ligue du Grand Est, après les remerciements de l'invitation, souligne le dynamisme du handball aubois ; il tient à remercier tous les bénévoles qui participe à cette réussite souvent après des journées parfois longues. Il attire l'attention de l'assemblée sur les finances dans une période où toutes les subventions sont en baisse, et surtout ne pas être en difficultés par rapport aux salariés. La prise de licences ne pourra se faire qu'à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2024, sauf pour les Président, secrétaire et trésorier, où l'honorabilité sera obligatoire.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture cette AG 2024 et invite l'assemblée à prendre le pot de l'amitié.

La Vice-Présidente



Frédérique CANRON

Le Président,



Gérard JAWORSKY.